
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés

Aux membres du Conseil d'administration du
Mohawk Council of Kahnawake
Re : Centre Hospitalier Kateri Memorial

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013 et les états des résultats, des surplus cumulés, de la variation des actifs financiers nets, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes complémentaires pertinentes, sont tirés des états financiers audités du Centre Hospitalier Kateri Memorial pour l'exercice terminé le 31 mars 2013. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers dans notre rapport daté du 26 juin 2013. Ni ces états financiers ni les états financiers résumés ne reflètent les incidences d'événements survenus après la date de notre rapport sur ces états financiers.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers résumés ne saurait donc se substituer à la lecture des états financiers audités du Centre Hospitalier Kateri Memorial.

Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités conformément aux critères décrits dans l'annexe 1 à la circulaire 2013-013 (03.01.61.19) publiée par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS).

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

Opinion

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités du Centre Hospitalier Kateri Memorial pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 constituent un résumé fidèle de ces états financiers, conformément aux critères décrits dans l'annexe 1 à la circulaire 2013-013 (03.01.61.19) publiée par le MSSS. Cependant, les états financiers résumés comportent une anomalie équivalente à celle des états financiers audités du Centre Hospitalier Kateri Memorial pour l'exercice terminé le 31 mars 2013.

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés

L'anomalie que comportent les états financiers audités est décrite dans notre opinion avec réserve formulée dans notre rapport daté du 26 juin 2013. Notre opinion avec réserve est fondée sur le fait que, comme l'explique la note 3, étant donné que le Centre Hospitalier Kateri Memorial constitue un établissement privé conventionné, les états financiers du fonds d'immobilisations reflètent seulement les soldes interfonds. Les immobilisations et tous les autres montants reliés au fonds d'immobilisations ne sont pas présentés aux états financiers. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice courant, comme nous l'avons fait pour les états financiers de l'exercice précédent. Les incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadienne pour le secteur public sur les états financiers au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012 n'ont pu être déterminées, car l'information n'est pas disponible pour l'établissement.

Notre opinion avec réserve indique que, à l'exception des incidences du problème décrit, les états financiers audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre Hospitalier Kateri Memorial au 31 mars 2013 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses surplus cumulés et de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Notre rapport d'audit sur les états financiers audités, daté du 26 juin 2013, contenait un paragraphe dans lequel nous attirions l'attention sur la note des états financiers décrivant le référentiel comptable appliqué. Les états financiers audités ont été préparés dans le but d'aider à répondre aux exigences en matière d'information financière du MSSS. En conséquence, il est possible que ces états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Étant donné que les états financiers résumés sont tirés des états financiers audités, il est également possible qu'ils ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à Centre Hospitalier Kateri Memorial et au MSSS et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

BDO Canada S.F.I./S.E.N.C.R.L./L.P.¹

Montréal (Québec)
Le 4 octobre 2013

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A113844

Tous les fonds

ÉTAT DES RÉSULTATS

exercice terminé le 31 mars 2013 - AUDITÉE

	Exploitation	Immobilisations	Total	
	Ex. courant (r.de p358,C3) 1	Ex. courant 2	Ex. courant (C1 + C2) 3	Ex. précédent 4
REVENUS				
Subventions Agence et MSSS (FI:P408).....01	7,134,421		7,134,421	7,023,043
Subventions Gouvernement du Canada (FI:P294).....02	162,083		162,083	162,083
Contributions des usagers.....03	486,664	XXXX	486,664	495,361
Ventes de services et recouvrements.....04	39,391	XXXX	39,391	36,834
Donations (FI:P294).....05				
Revenus de placement (FI:P302).....06				
Revenus de type commercial.....07		XXXX		
Gain sur disposition (FI:P302).....08				
.....09	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
.....10	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Autres revenus (FI:P302).....11	274,507		274,507	390,112
TOTAL (L.01 à L.11).....12	8,097,066		8,097,066	8,107,433
CHARGES				
Salaires, avantages sociaux et charges sociales.....13	6,450,795	XXXX	6,450,795	6,313,859
Médicaments.....14	182,226	XXXX	182,226	174,603
Produits sanguins.....15		XXXX		
Fournitures médicales et chirurgicales.....16	230,867	XXXX	230,867	186,300
Denrées alimentaires.....17		XXXX		
Rétributions versées aux ressources non institutionnelles.....18		XXXX		
Frais financiers (FI:P325).....19				
Entretien et réparations, y compris les dépenses non capitalisables relatives aux immobilisations.....20	40,651		40,651	56,413
Créances douteuses.....21		XXXX		
.....22	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Amortissement des immobilisations (FI:P422).....23	XXXX		XXXX	XXXX
Perte sur disposition d'immobilisations (FI:P420, 421).....24	XXXX		XXXX	XXXX
.....25	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
.....26	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Autres charges (FI:P325).....27	1,045,565		1,045,565	983,425
TOTAL (L.13 à L.27).....28	7,950,104		7,950,104	7,714,600
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE (L.12 - L.28).....29	146,962		146,962	392,833

Colonne 2: établissements publics seulement

Tous les fonds

ÉTAT DES SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS exercice terminé le 31 mars 2013 - AUDITÉE

	FONDS		TOTAL	
	Exploitation Ex. courant 1	Immobili. Ex. courant 2	Ex. courant (C1 + C2) 3	Ex. précédent 4
SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLIS.....01	3,696,277	(211,183)	3,485,094	3,106,504
Modifications comptables avec retraitement des années antérieures (préciser).....02				
Modifications comptables sans retraitement des années antérieures (préciser).....03				
SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS AU DÉBUT REDRESSÉS (L.01 à L.03).....04	3,696,277	(211,183)	3,485,094	3,106,504
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE.....05	146,962		146,962	392,833
Autres variations:				
Transferts interétablissements (préciser).....06				
Transferts interfonds (préciser) Transaction du fond d'107 autres éléments applicables aux établissements privés conventionnés (préciser).....08	(177,578)	126,411	(51,167)	(14,243)
.....09	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Total des autres variations (L.06 à L.09).....10	(177,578)	126,411	(51,167)	(14,243)
SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS À LA FIN (L.04 + L.05 + L.10).....11	3,665,661	(84,772)	3,580,889	3,485,094
Constitués des éléments suivants:				
Affectations d'origine externe.....12	XXXX	XXXX		
Affectations d'origine interne.....13	XXXX	XXXX		
Solde non affecté (L.11 - L.12 - L.13).....14	XXXX	XXXX	3,580,889	3,485,094
Total (L.12 à L.14).....15	XXXX	XXXX	3,580,889	3,485,094

Tous les fonds

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

exercice terminé le 31 mars 2013 - AUDITÉE

	Fonds		Total	
	Exploitation 1	Immobilisations 2	Ex. courant (C1 + C2) 3	Ex. précédent 4
ACTIFS FINANCIERS				
Encaisse (déouvert bancaire).....01	2,972,607		2,972,607	2,814,793
Placements temporaires.....02				
Débiteurs - Agence et MSSS (FE:p.362,FI p408).....03	511,482		511,482	597,435
Autres débiteurs (FE:p360, FI: p400).....04	269,123		269,123	239,877
.....05	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Créances interfonds (dettes interfonds).....06	84,772	(84,772)	0	
Subvention à recevoir (perçue d'avance) - réforme comptable (FE:p362, FI:p408).....07				
Placements de portefeuilles.....08				
Frais reportés liés aux dettes.....09				
.....10	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
.....11	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Autres éléments (FE: p360, FI: p400).....12	184,184		184,184	120,740
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS (L.01 à L.12).....13	4,022,168	(84,772)	3,937,396	3,772,845
PASSIFS				
Emprunts temporaires (FI: p403).....14				
Créditeurs - Agence et MSSS (FE: p362, FI: p408).....15				
Autres créditeurs et autres charges				
à payer (FE: p361, FI: p401).....16	469,014		469,014	362,944
Avances de fonds en provenance de l'agence - enveloppes décentralisées.....17	XXXX			
Intérêts courus à payer (FE: p361, FI: p401).....18				
Revenus reportés (FE: p290 et 291, FI: p294).....19	38,315		38,315	60,505
.....20	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Dettes à long terme (FE: p361, FI: p403).....21				
Passifs environnementaux.....22	XXXX			
Passif au titre des avantages sociaux futurs.....23				
.....24	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Autres éléments (FE: p361, FI: p401).....25				
TOTAL DES PASSIFS (L.14 à L.25).....26	507,329		507,329	423,449
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)(L.13 - L.26).....27	3,514,839	(84,772)	3,430,067	3,349,396
ACTIFS NON FINANCIERS				
Immobilisations (FI: p420, 421, 422).....28	XXXX			
Stocks de fournitures (FE: p360).....29	78,799	XXXX	78,799	77,449
Frais payés d'avance (FE: p360, FI: p400).....30	72,023		72,023	58,249
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS (L.28 à L.30).....31	150,822		150,822	135,698
CAPITAL-ACTIONS ET SURPLUS D'APPORT.....32				
SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS (L.27 + L.31 - L.32).....33	3,665,661	(84,772)	3,580,889	3,485,094

Obligations contractuelles (pages 635-00 à 635-05)
Éventualités (pages 636-01 et 636-02)

Colonne 2: établissements publics seulement
L.06, C.3: le montant doit être égal à zéro
L.32 : applicable aux établissements privés seulement

Tous les fonds

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) exercice terminé le 31 mars 2013 - AUDITÉE

	Fonds		Total	
	Exploitation 1	Immobilisations 2	Ex. courant (C1 + C2) 3	Ex. précédent 4
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT				
DÉTA ÉTABLIS.....01	3,560,579	(211,183)	3,349,396	3,014,298
Modifications comptables avec retraitement des années antérieures.....02				
Modifications comptables sans retraitement des années antérieures.....03				
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT	3,560,579	(211,183)	3,349,396	3,014,298
REDRESSE (L.01 à L.03).....04				
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE (F.200 L.20).....05	146,962		146,962	392,833
VARIATIONS DUES AUX IMMOBILISATIONS				
Acquisitions (FI:P421).....06	XXXX			
Amortissement de l'exercice (FI:P422).....07	XXXX			
(Gain)/Perte sur dispositions (FI:P208).....08	XXXX			
Produits sur dispositions (FI:P208).....09	XXXX			
Réduction de valeurs (FI:P420,421-00).....10	XXXX			
Ajustements des immobilisations (FI:P420, 421-00).....11	XXXX	XXXX	XXXX	
.....12	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
.....13	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
TOTAL DES VARIATIONS DUES AUX IMMOBILISATIONS (L.06 à L.13).....14	XXXX			
VARIATIONS DUES AUX STOCKS DE FOURNITURES ET AUX FRAIS PAYÉS D'AVANCE				
Acquisition de stocks de fournitures.....15	(815,034)	XXXX	(815,034)	(603,147)
Acquisition de frais payés d'avance.....16	(72,023)		(72,023)	(58,249)
Utilisation de stocks de fournitures.....17	813,684	XXXX	813,684	601,842
Utilisation de frais payés d'avance.....18	58,249		58,249	16,062
TOTAL DES VARIATIONS DUES AUX STOCKS DE FOURNITURES ET AUX FRAIS PAYÉS D'AVANCE (L.15 à L.18).....19	(15,124)		(15,124)	(43,492)
Autres variations des surplus (déficits) cumulés.....20	(177,578)	126,411	(51,167)	(14,243)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)(L.05 + L.14 + L.19 + L.20).....21	(45,740)	126,411	80,671	335,098
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN (L.04 + L.21).....22	3,514,839	(84,772)	3,430,067	3,349,396

Tous les fonds

exercice terminé le 31 mars 2013 - AUDITÉE

État des flux de trésorerie

	Exercice courant 1	Exercice précédent 2
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Surplus (déficit).....01		392,833
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Créances douteuses.....02		
Provisions liées aux placements et garanties de prêts.....03		
Stocks et frais payés d'avance.....04	(15,124)	(43,492)
Perte (Gain) sur disposition d'immobilisations.....05		
Perte (Gain) sur disposition de placement.....06		
Amortissement des revenus reportés liés aux immobilisations		
-Gouvernement du Canada.....07		
-Autres.....08		
Amortissement des immobilisations.....09		
Réduction de valeur des immobilisations.....10		
Amortissement des frais reportés liés aux dettes.....11		
Amortissement de la perte(gain) de change reporté.....12		XXXX
Amortissement de l'escompte et de la prime.....13		XXXX
Autres.....14		
Total des éléments sans incidence sur la trésorerie (L.02 à L.14).....15	(15,124)	(43,492)

Variation des actifs financiers et des passifs reliés au fonctionnement.....16	203,554	190,577
Flux de trésorerie provenant des (ou utilisé pour les) activités de fonctionnement (L.01 + L.15 + L.16).....17	188,430	539,918
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Immobilisations:		
Acquisitions.....18	(177,578)	
Produits de disposition.....19		
Flux de trésorerie provenant des (ou utilisé pour les) activités d'investissement en immobilisations (L.18 + L.19).....20	(177,578)	

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements de portefeuilles:		
Placements effectués.....21		
Produit de disposition et de rachat de placements.....22		
Placements réalisés.....23		
Variation d'autres éléments:		
Subvention à recevoir - Réforme comptable.....24		
Flux de trésorerie provenant des (ou utilisé pour les) activités d'investissement (L.21 à L.24).....25		
=====	=====	=====

Tous les fonds

État des flux de trésorerie (suite)

exercice terminé le 31 mars 2013 - AUDITÉE

	Exercice courant 1	Exercice précédent 2
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des dettes:		
Emprunts effectués - Dettes à long terme.....	01	
Emprunts effectués - Refinancement de dettes à long terme.....	02	
Emprunts remboursés - Dettes à long terme.....	03	
Emprunts remboursés - Refinancement de dettes à long terme.....	04	
Capitalisation de l'escompte et de la prime.....	05	
Capitalisation des gains ou pertes de change.....	06	
Variation des emprunts temporaires effectués - fonds		
d'exploitation.....	07	
Emprunts temporaires effectués - fonds d'immobilisations.....	08	
Emprunts temporaires effectués - Refinancement fonds		
d'immobilisations.....	09	
Emprunts temporaires remboursés - fonds d'immobilisations.....	10	
Emprunts temporaires remboursés - Refinancement fonds		
d'immobilisations.....	11	
Variations d'autres éléments:		
Fonds d'amortissement du gouvernement.....	12	
Flux de trésorerie provenant des (ou utilisé pour les) activités		
de financement (L.01 à L.12).....	13	
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS		
DE TRÉSORERIE (P.208-00, L.17+L.20+L.25 + P.208-01, L.13).....	14	10,852 539,918
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT.....		
	15	2,814,793 2,274,875
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (L.14 + L.15).....		
	16	2,825,645 2,814,793
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN COMPRENNANT:		
Encaisse.....	17	2,972,607 2,814,793
Placements dont l'échéance n'excède pas 3 mois.....	18	
Total (L.17 + L.18).....	19	2,972,607 2,814,793
AUTRES RENSEIGNEMENTS:		
Immobilisations:		
Comptes à payer sur les immobilisations.....		
Intérêts:	20	
- Intérêts créditeurs (revenus).....	21	
- Intérêts encaissés (revenus).....	22	
- Intérêts débiteurs (dépenses).....	23	
- Intérêts déboursés (dépenses).....	24	
Placements temporaires		
Échéance inférieure ou égale à 3 mois:		
- Solde au 31 mars de l'exercice précédent.....	25	
- Solde au 31 mars de l'exercice courant.....	26	
Échéance supérieure à 3 mois:		
- Solde au 31 mars de l'exercice précédent.....	27	
- Placements effectués.....	28	
- Placements réalisés.....	29	
- Solde au 31 mars de l'exercice courant (L27 + L28 - L29).....	30	

Tous les fonds Variation des actifs financiers et des passifs reliés au fonctionnement exercice terminé le 31 mars 2013 - AUDITÉE

	Exercice	Exercice
	courant	précédent
	1	2
Avoirs financiers:		
Espèces, effets en main et dépôts en circulation.....	01	
Débiteurs Agence-MSSS.....	02	
Autres débiteurs.....	03	85,953 (63,219)
Créances interfonds et interétablissements.....	04	(29,246) 112,333
Intérêts courus à recevoir sur placements.....	05	62,967 53,470
Frais reportés liés aux dettes.....	06	
Autres éléments d'actifs.....	07	
Provision pour créances douteuses.....	08	
Escompte ou prime.....	09	
Chèques en circulation.....	10	
Créditeurs Agence-MSSS.....	11	
Autres créditeurs et frais à payer.....	12	106,070 37,403
Intérêts courus à payer sur emprunts.....	13	
Avance de fonds en fidéicommis.....	14	
Transfert du gouvernement du Canada à rembourser.....	15	
Dettes interfonds et interétablissements.....	16	
Provision pour perte sur les interventions financières garanties.....	17	
Revenus reportés à court terme.....	18	(22,190) 50,590
Passifs environnementaux.....	19	
Avances en provenance des agences - enveloppes décentralisées.....	20	
Autres éléments de passifs.....	21	
Excédent des éléments du passif sur les avoirs financiers reliés au fonctionnement (L.01 à L.21).....	22	203,554 190,577
	=====	=====

Notes aux états financiers - AUDITÉE
NOTE 1 - ANALYSES FINANCIÈRES

exercice terminé le 31 mars 2013

L'Établissement n'a pas reçu les analyses financières des exercices 2009 - 2010, 2010-2011 et 2011-2012.

NOTE 2 - STATUT ET NATURE DES OPERATIONS

L'établissement est enregistré en 1955 à la Cour supérieure de Montréal et offre ces services à Kahnawake, Québec.

NOTE 3 - DESCRIPTIONS DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Ce rapport financier annuel est établi conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, à l'exception de l'élément suivant :
- Les états financiers du fonds d'immobilisations reflètent seulement les soldes interfonds. Les immobilisations et tous les autres montants reliés au fonds d'immobilisations ne sont pas présentés aux états financiers.

Utilisations d'estimations

La préparation du rapport financier annuel exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par le rapport financier annuel. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Comptabilité d'exercice

La comptabilité d'exercice est utilisée tant pour l'information financière que pour les données quantitatives non financières.

Périmètre comptable

Le périmètre comptable de l'établissement comprend toutes les opérations, activités et ressources qui sont sous son contrôle, excluant tous les soldes et opérations relatifs aux biens en fiducie détenus.
Une description des biens détenus en fiducie ainsi qu'un sommaire des soldes sont présentés à la page 375 du rapport financier annuel.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'année au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

De façon plus spécifique :

Les subventions (transferts) en provenance du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), des agences ou de d'autres ministères, organismes budgétaires ou de fonds spéciaux du gouvernement du Québec ou du gouvernement du Canada, sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont dûment autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par l'établissement, sauf lorsque la subvention (transfert) crée une obligation répondant à la définition

Notes aux états financiers - AUDITÉE

exercice terminé le 31 mars 2013

d'un passif pour l'établissement. Ceci est notamment le cas lorsque la subvention (le transfert) est assorti de stipulations à respecter imposés par le cédant. L'établissement comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Les sommes en provenance d'une entité hors du périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatées et comptabilisées comme revenus dans l'exercice au cours duquel elles sont utilisées aux fins prescrites en vertu d'une entente (nature de la dépense, utilisation prévue ou période pendant laquelle les dépenses devront être engagées). Les sommes reçues avant qu'elles soient utilisées doivent être présentées à titre de revenus reportés jusqu'à ce que les dites sommes soient utilisées aux fins prescrites dans l'entente.

Lorsque les sommes reçues excèdent les coûts de la réalisation du projet ou de l'activité, selon les fins prescrites à l'entente, cet excédent doit être inscrit comme revenu dans l'exercice au cours duquel le projet ou l'activité est terminé, sauf si l'entente prévoit l'utilisation du solde, le cas échéant, à d'autres fins prescrites. De même, si une nouvelle entente écrite est conclue entre les parties, il est possible de comptabiliser un revenu reporté, si cette entente prévoit les fins pour lesquelles le solde doit être utilisé.

Revenus provenant des usagers:

Les revenus provenant des usagers sont diminués des mauvaises créances, des déductions, exonérations et exemptions accordées à certains de ceux-ci.

Revenus d'intérêts:

Les intérêts gagnés sur l'encaisse et les placements sont partie intégrante de chacun des fonds et, dans le cas spécifique du fonds d'exploitation, sont répartis entre activités principales et accessoires.

Dans le cas d'un prêt interfonds, les intérêts gagnés sur l'encaisse et les placements, réalisés à partir d'un solde prêté, appartiennent au fonds prêteur.

Autres revenus:

Les sommes reçues par don, legs, subvention ou autre forme de contribution sans condition rattachée, à l'exception des sommes octroyées par le gouvernement du Québec et ses ministères ou par des organismes dont les dépenses de fonctionnement sont assumées par le fonds consolidé du revenu sont comptabilisées aux revenus des activités principales dès leur réception et sont désormais présentées à l'état des résultats du fonds d'exploitation.

Charges inhérentes aux ventes de services

Les montants de ces charges sont déterminés de façon à égaliser les montants des revenus correspondants.

Débiteurs

Les débiteurs sont présentés à leur valeur recouvrable nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La dépense pour créances douteuses de l'exercice est comptabilisée aux charges non réparties de l'exercice.

Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de

Notes aux états financiers - AUDITÉE

exercice terminé le 31 mars 2013

L'année financière pour des services à recevoir au cours du ou des prochains exercices financiers. Ils sont imputés aux charges de l'exercice au cours duquel l'établissement consomme effectivement le service.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Ils sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont consommés.

Instruments financiers

Au 1er avril 2012 est entrée en vigueur la norme comptable de l'ICCA pour le secteur public SP 3450 Instruments financiers. Son application implique l'évaluation à leur juste valeur des instruments financiers dérivés et des placements de portefeuille composés d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif. La variation annuelle des justes valeurs de ces instruments financiers engendrent des gains et pertes non réalisés qui doivent être présentés dans un nouvel état financier, appelé État des gains et des pertes de réévaluation, jusqu'à leur décomptabilisation par extinction ou par revente.

En vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) détermine le format du rapport financier annuel applicable aux établissements (agences). Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, le MSSS a convenu de ne pas inclure le nouvel état financier requis puisqu'il estime peu ou non probable qu'une entité du réseau de la santé et des services sociaux détienne des instruments financiers devant être évalués à la juste valeur considérant les limitations imposés par la LSSSS en ce sens.

L'établissement ne détient pas au 31 mars 2013 et n'a pas détenu au cours de l'exercice d'instruments financiers devant être évalués à la juste valeur et par conséquent, il n'y a pas de gain ou perte de réévaluation.

Comptabilité par fonds

Pour les fins de présentation du rapport financier annuel, les établissements utilisent un fonds d'exploitation et un fonds d'immobilisations. Les opérations et les soldes sont présentés dans leurs états financiers respectifs. La comptabilité des établissements est tenue de façon à identifier les comptes rattachés à chaque fonds, en respectant les principes et particularités suivants:

- Le fonds d'exploitation : fonds regroupant les opérations courantes de fonctionnement (activités principales et accessoires).
- Le fonds d'immobilisations : fonds regroupant les opérations relatives aux immobilisations. Comme décrit dans la section " Référentiel comptable ", en cause de son statut d'établissement privé conventionné, les états financiers du fonds d'immobilisations reflètent seulement les soldes interfonds. Les immobilisations et tous les autres montants reliés au fonds d'immobilisations ne sont pas présentés aux états financiers.

Classification des activités

La classification des activités d'un établissement tient compte des services qu'il peut fournir dans la limite de ses objets et pouvoirs et de ses sources de financement. Les activités sont classées en deux groupes.

Notes aux états financiers - AUDITÉE

exercice terminé le 31 mars 2013

- Activités principales : les activités principales comprennent les opérations qui découlent de la prestation des services qu'un établissement est appelé à fournir et qui sont essentielles à la réalisation de sa mission dans le cadre de son budget de fonctionnement approuvé par l'agence.

- Activités accessoires : les activités accessoires comprennent les services qu'un établissement rend, dans la limite de ses objets et pouvoirs, en sus de la prestation de services qu'il est appelé à fournir.

Centres d'activités

En complément de la présentation de l'état des résultats par nature des charges, et à moins de dispositions spécifiques, la plupart des charges engagées par les établissements dans le cadre de leurs activités principales et accessoires sont réparties par objet dans des centres d'activités. Chacun de ces centres est une entité regroupant des charges relatives à des activités ayant des caractéristiques et des objectifs similaires en regard aux services rendus par l'établissement. Certains centres d'activités sont subdivisés en sous-centres.

Unités de mesure

Une unité de mesure est une donnée quantitative et non financière, compilée de façon spécifique pour un centre ou un sous-centre d'activités donné dans le but de fournir une indication de son niveau d'activités.

Un centre d'activités et un sous-centre d'activités peut être appelé à mesurer ses données selon une ou deux unités de mesure, l'unité A et l'unité B. La définition des unités de mesure et le mode de compilation sont précisés dans chaque centre et un sous-centre d'activités. Leur compilation permet à l'établissement d'établir un coût unitaire de production de produits ou de services relié aux coûts directs bruts ajustés lorsque l'on réfère à l'unité A, alors que l'unité B permet de déterminer un coût unitaire de consommation, relié aux coûts directs nets ajustés.

NOTE 4- MODIFICATIONS COMPTABLES

Subventions (transferts) gouvernementales

Au 1er avril 2012, est entrée en vigueur la nouvelle version de la norme comptable traitant de la comptabilisation des paiements de transfert (chapitre SP 3410 du Manuel de l'ICCA pour le secteur public).

En vertu de cette norme, si un établissement octroie une subvention, il doit constater une dépense de transfert dès que celle-ci a été dûment autorisée, en fonction de ses règles de gouvernance, et que les critères d'admissibilité ont été respectés par le bénéficiaire.

Dans le cas où un établissement est bénéficiaire d'une subvention (d'un transfert), il doit constater le revenu de subvention (transfert) dès que celui-ci a été dûment autorisé par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés, sauf lorsque le transfert crée une obligation répondant à la définition d'un passif pour l'établissement.

À compter de l'exercice financier 2012-2013, les établissements bénéficiaires de subventions (transferts) en provenance de ministères, d'organismes budgétaires ou de fonds spéciaux du gouvernement du Québec ne doivent porter à leurs comptes que la partie de la subvention (du transfert) ayant été dûment autorisée par l'Assemblée nationale pour l'année financière concernée, et ce, à

Notes aux états financiers - AUDITÉE exercice terminé le 31 mars 2013

condition qu'elles aient aussi respecté les critères d'admissibilité à ce transfert. L'autorisation de la subvention (du transfert) est obtenue :

- lors du vote annuel des crédits par l'Assemblée nationale, lorsque les subventions (transferts) proviennent des ministères et des organismes budgétaires;
- lors du vote annuel de leur budget de dépenses et d'investissements par l'Assemblée nationale, lorsque les subventions (transferts) proviennent des fonds spéciaux.

De même, un compte à recevoir du MSSS (gouvernement du Québec) ne pourra être reconnu que pour la partie exigible de la subvention (du transfert) dûment autorisée, de façon à assurer la concordance entre les comptes du MSSS (gouvernement) et ceux des établissements qui bénéficient d'une subvention (d'un transfert).

Par ailleurs, le chapitre SP 3410 précise également qu'une entité bénéficiaire d'un transfert du MSSS (gouvernement) ne peut constater un passif, c'est-à-dire un revenu reporté, que dans la mesure où le transfert lui crée une obligation. Ceci est notamment le cas lorsque le transfert est assorti de stipulations à respecter imposées par le cédant. Si c'est le cas, le revenu reporté comptabilisé doit être diminué au fur et à mesure que les stipulations du transfert sont rencontrées.

Cette modification comptable n'a aucun impact sur les états financiers au 31 mars 2013, ni sur les données comparatives, lesquelles n'ont pas été retraitées, étant donné que la pratique à l'égard de la comptabilisation des revenus reportés est déjà basée sur la présence de stipulations à l'égard de la finalité du financement reçu ou de clauses temporelles.

NOTE 5 - RÉGIME DE RETRAITE

Les membres du personnel de l'établissement participent à un Régime de retraite à cotisations déterminées. Les cotisations de l'établissement au cours de l'exercice se soldent à 363 830\$ (2012 - 345 876\$).

Notes aux états financiers - AUDITÉE
NOTE 6 - PRÉSENTATION DES DONNÉES BUDGÉTAIRES

exercice terminé le 31 mars 2013

Conformément à la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S 4.2) et à la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (chapitre E 12 0001), l'établissement a produit pour le présent exercice des prévisions budgétaires de fonctionnement, c'est-à-dire pour les activités principales et accessoires du Fonds d'exploitation. Celles-ci ont été dûment adoptées par le conseil d'administration.

Ces données budgétaires ne sont pas préparées pour le même ensemble d'activités que les données réelles présentées dans le rapport financier annuel, lesquelles incluent également celles des activités du Fonds d'immobilisations.

Les prévisions budgétaires adoptées initialement par le conseil d'administration relatives aux activités principales et accessoires du Fonds d'exploitation sont comparées aux données réelles correspondantes :

		Réel - \$	Budget - \$
		1	2
ACTIVITÉS PRINCIPALES :			
Revenus			
Financement de l'Agence ou du MSSS			
Budget net avec incidence sur trésorerie	017 134 421	7 103 095	
Rectificatif (au net)	02	-	-
Budget sans incidence sur la trésorerie : 03-		-	-
Produits sanguins	04	-	-
Rénovations fonctionnelles mineures (EPC) 05		-	-
Augmentation (ou diminution) du financement 06		-	-
Variation des revenus reportés	07	-	-
Sous-total (L.01 à L.07)	08 - 7 134 421	7 103 095	
Revenus provenant des usagers 09		486 664	542 690
Revenus d'autres sources 10		39 391	96 100
Autres revenus non budgétisés 11		274 507	-
Total des revenus (L.08 à L.11)	12	7 934 983	7 741 885

		Réel - \$	Budget - \$
		1	2
Charges			
Coûts directs bruts des centres d'activités			
ou sous-centres d'activités			
Transferts de frais généraux	14 -	13 7 788 021	7 741 885
Charges non réparties	15	-	-
Total des charges (L.13 à L.15)	16	7 788 021	7 741 885

Surplus (déficit) des activités principales avant contributions de l'avoir propre et interfonds (L.12 - L.16)			
	17	146 962	-
Contributions de l'avoir propre et interfonds (au net)			
	18	-	-
Surplus (déficit) des activités des activités principales après contributions de l'avoir propre et interfonds (L.17 + L.18)			
	19	146 962	-

ACTIVITÉS ACCESSOIRES

Notes aux états financiers - AUDITÉE				exercice terminé le 31 mars 2013	
Revenus	21	162 083		162 083	
Charges	22	162 083		162 083	
Surplus (déficit) des activités accessoire (L.21 - L.22)		23	-		-
Surplus (déficit) du fonds d'exploitation après contributions de l'avoir propre et interfonds (L.19 + L.23)	24	146 962			-

Notes aux états financiers - AUDITÉE

exercice terminé le 31 mars 2013

NOTE 7 - OPÉRATIONS DE L'ÉTABLISSMENT AVEC APPARENTÉS

Step by Step Early Learning Center

L'établissement sert d'intermédiaire aux fins du financement provincial que reçoit le Step by Step Early Learning Center. Au cours de l'exercice, l'établissement a reçu 162 083 \$ (2012 - 162 083\$) de son budget qui est inclus dans les activités accessoires.

NOTE 8 - CRÉANCES INTERFONDS

Pour les fins de gestion, les liquidités appartenant au fonds d'immobilisations sont administrées par le fonds d'exploitation. Au 31 mars 2013, le fonds d'exploitation a un solde à recevoir de 84 772\$ (2012 - 211 183\$) du fonds d'immobilisations. Ces avances ne portent pas d'intérêts et sont sans modalités de remboursement.

NOTE 9 - ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

En mai 2012, l'établissement, par l'entremise du Conseil Mohawk de Kahnawake, a conclu une entente avec le gouvernement provincial pour l'expansion et la rénovation de l'établissement. Les parties négocient le financement de ce projet qui doit débuter en 2013-2014.

NOTE 10 - UTILISATION DU SURPLUS DU FONDS D'EXPLOITATION

Les surplus libérés de l'établissement, provenant des années 2003-2004 à 2008-2009, sont de 2 762 789\$. L'établissement a affecté 177 578\$ de ce surplus en 2012-2013 au fonds d'immobilisations pour l'expansion et la rénovation de l'établissement et a déboursé approximativement 132 000\$ pour l'entretien et l'acquisition d'équipement et logiciels informatiques. L'établissement prévoit l'utilisation des surplus au cours des prochains 3 années principalement pour combler des dépenses de la rénovation et expansion, les éventualités imprévues, des investissements en équipement et la création de nouveaux postes.

NOTE 11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques

L'établissement est exposé à des risques de crédit et des risques de liquidité liés à ses actifs et passifs financiers. En général, la direction de l'établissement a la responsabilité d'établir et de faire approuver les politiques de l'établissement en matière de gestion des risques. La direction réalise sur une base continue des évaluations du risque afin de s'assurer que tous les risques importants inhérents à l'établissement et son exploitation ont été examinés et évalués de manière à tenir compte des conditions du marché et des activités d'exploitation de l'établissement. Il n'y a eu aucune modification importante dans les politiques de l'établissement en matière de gestion des risques au cours de l'exercice.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'établissement est exposé au risque de crédit lié à ses débiteurs s'il y a un manquement de la part de ses débiteurs à ses obligations. L'établissement minimise les risques de crédit liés aux montants recevables du Ministère de la Santé et des Services sociaux en s'assurant que tous les

Notes aux états financiers - AUDITÉE

exercice terminé le 31 mars 2013

débiteurs engendrés rencontrent les critères d'éligibilité pour recevoir les contributions. L'établissement a des politiques en matière de crédit qui peuvent comprendre principalement l'analyse de la situation financière des patients afin de minimiser les risques de crédit liés aux montants recevables des patients. Des provisions sont comptabilisées, le cas échéant, afin de refléter les risques de non-perception.

L'établissement est aussi exposé au risque de crédit lié à son encaisse. L'établissement minimise les risques de crédit liés à son encaisse par le biais de dépôts faits uniquement auprès d'institutions financières de bonne réputation.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'établissement éprouve de la difficulté à respecter ses obligations liées aux passifs financiers. Le risque de liquidité comprend le risque que, en raison des dispositions relatives à la liquidité, l'établissement ne dispose pas de fonds suffisants pour régler une transaction à la date d'échéance. Le risque de liquidité découle des créditeurs et charge à payer. L'établissement minimise son risque de liquidité par un suivi régulier de ses flux de trésorerie.

Fonds d'exploitation

exercice terminé le 31 mars 2013 - AUDITÉE

ÉTAT DES RÉSULTATS

	Activités principales 1	Activités accessoires 2	Total (C1 + C2) 3	Ex. précédent 4
REVENUS				
Subventions Agence et MSSS (P362).....01	7,134,421		7,134,421	7,023,043
Subventions Gouvernement du Canada (C1:P290/C2:P291).....02		162,083	162,083	162,083
Contributions des usagers (P301).....03	486,664	xxxxx	486,664	495,361
Ventes de services et recouvrements (P320).....04	39,391	xxxxx	39,391	36,834
Donations(C1:P290/C2:P291).....05				
Revenus de placement (P302).....06				
Revenus de type commercial (P351).....07	xxxxx			
Gain sur disposition (P302).....08				
.....09	xxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxx
.....10	xxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxx
Autres revenus (P302).....11	274,507		274,507	390,112
TOTAL (L.01 à L.11).....12	7,934,983	162,083	8,097,066	8,107,433
CHARGES				
Salaires, avantages sociaux et charges sociales (C1:P320/C2:P351).....13	6,450,795		6,450,795	6,313,859
Médicaments (P333).....14	182,226	xxxxx	182,226	174,603
Produits sanguins.....15		xxxxx		
Fournitures médicales et chirurgicales (P340).....16	230,867	xxxxx	230,867	186,300
Denrées alimentaires.....17		xxxxx		
Rétributions versées aux ressources non institutionnelles.....18		xxxxx		
Frais financiers (P325).....19		xxxxx		
Entretien et réparations (C1:P650 c/a 7800).....20	40,651		40,651	56,413
Créances douteuses (C1:P301).....21				
.....22	xxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxx
.....23	xxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxx
Autres charges (P325).....24	883,482	162,083	1,045,565	983,425
TOTAL (L.13 à L.24).....25	7,788,021	162,083	7,950,104	7,714,600
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE (L.12 - L.25).....26	146,962	0	146,962	392,833